30 Chemin de Fortune
64100 BAYONNE
Association Loi 1901 n° W 641006310



9 RUE DE BORDA
40100 DAX
N° W401003116

LAÏCITÉ

Bulletin n°22





EDITORIAL

Cher lecteur ,

Voici la dernière édition de l'année 2021. Je vous souhaite une bonne lecture.

En espérant vous retrouver en 2022,

Le rédacteur

Bruno DESEVAUX

La loi de 1905 n'aura pas lieu - Tome II

Jean BAUDEROT

Alors que les débats sur la laïcité sont nombreux et vifs, il est essentiel de revenir sur le processus qui a conduit à loi de 1905, séparant les Églises et l'État. Jamais une « loi de liberté » (A. Briand), n'aurait dû advenir car deux France – la « fille aînée de l'Église » et celle issue de la Révolution – se combattaient, entraînant le pays vers une « guerre civile ». Or un retournement de situation se produit. La loi la plus importante de la Troisième République s'élabore avec des majorités variables, issues des deux camps antagonistes. Ce résultat découle de la superposition de deux conflits ; en effet à cette « guerre » séculaire de deux France s'ajoute une très inattendue « guerre » des gauches, significativement oubliée, qui met aux prises Jaurès et Clemenceau. En définitive se réalise un « équilibre des frustrations », fondé sur de nombreux paradoxes.

Cette étude, de loin la plus complète jamais rédigée sur une loi plus célèbre que connue, renouvelle son approche en traquant les oublis mémoriels, en montrant l'importance du contexte international (guerre russo-japonaise), la référence à des modèles étrangers (Mexique, États-Unis…), les stratégies des forces politiques et religieuses, les différentes visions de la Séparation qui se sont opposées et les stratagèmes victorieux de Briand, oscillant entre Weber et Marivaux. L'auteur énonce 32 thèses novatrices : elles permettent de comprendre pourquoi une loi, qui semblait irréalisable, est devenue un fait historique majeur, toujours actuel en notre xxie siècle, où la liberté de conscience et la neutralité de la puissance publique, bref la laïcité, sont plus que jamais au premier plan de nos préoccupations..

En savoir plus

Page de l'ouvrage avec la présentation et deux entretiens vidéos avec Jean Baubérot: https://www.fmsh.fr/fr/diffusion-des-savoirs/loi-1905-Jean-Bauberot

Baubérot, Jean et Mameri-Chaambi, Dorra. La loi de 1905 n'aura pas lieu. Histoire politique des séparations des Églises et de l'État (1902-1908), tome 2 : La loi de 1905, légendes et réalités. Paris : Maison des sciences de l'homme (coll. "54"), 2021, 604 p.

Enquête policière autant qu'ouvrage d'histoire politique et d'érudition, ce livre nous entraîne dans les passionnantes aventures des grands hommes qui ont été les acteurs de la séparation des Eglises et de l'Etat en France, comme Briand, Buisson, Clemenceau, Combes, Jaurès et les autres, sans oublier le combat des femmes pour exister face au sexisme ordinaire. L'ouvrage révèle l'importance des modèles étrangers (le Mexique, le Japon...), traque les oublis et les déformations de la mémoire collective, profane la légende dorée d'une "mise au pas" ou d'un "compromis" comme la légende noire d'une "persécution", montre les failles encore présentes dans le renouveau historiographique de ces dernières décennies.

Tome 1

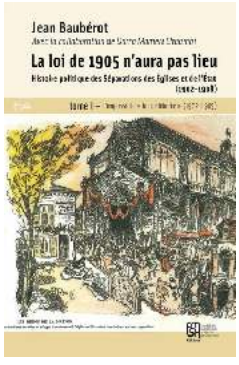

Jean BAUDEROT

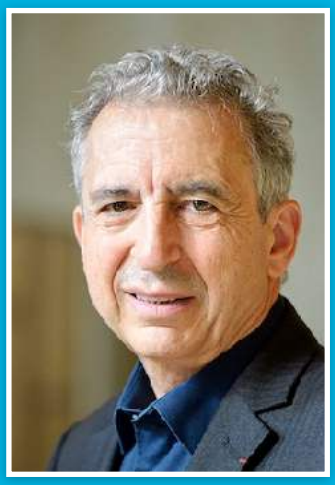



Jean Baubérot,
né Jean-Ernest Baubérot le 26 juillet 1941 à Châteauponsac, est un historien et sociologue français, professeur émérite spécialiste de la sociologie des religions et fondateur de la sociologie de la laïcité.



Jean Daniel, nom de plume de Jean Daniel Bensaïd, né le 21 juillet 1920 à Blida en Algérie et mort le 19 février 2020 à Paris, est un écrivain et journaliste français. Il est le fondateur, directeur et éditorialiste du Nouvel Observateur.

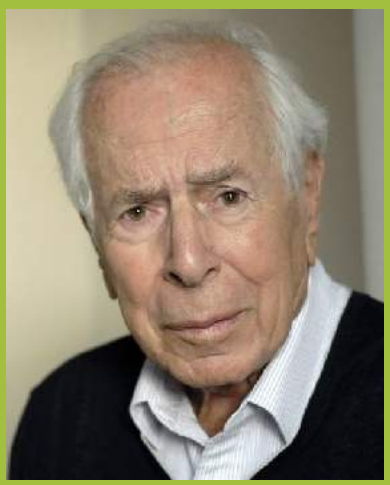

Réconcilier la France

Jean DANIEL

RESUME

« Je ne pardonnerai jamais à ma famille, la gauche, d'avoir abandonné la nation aux nationalistes, l'intégration aux xénophobes et la laïcité aux communautaristes. »

Déplorant qu'un débat mal mené sur l'identité nationale ne cesse de déchirer la France, Jean Daniel partage dans ce livre posthume sa conviction que la nation française ne survivra qu'en retrouvant le sens de son histoire : la démocratie s'enracine dans un territoire, la France fabrique des Français avec les étrangers et la laïcité est le combat même de la République. Mais face à cette ambition retrouvée se dresse un triple défi : l'immigration, l'Union européenne et la mondialisation.

Conviant au fil des pages Renan, Michelet ou Braudel, Tocqueville, Lévi-Strauss ou Sartre, Barrès, Camus et Malraux, Jaurès, Blum, souvent Mitterrand, mais, avant tous, de Gaulle, Jean Daniel revient dans le style d'un mémorialiste sur les grands événements de l'histoire de France. Quand, apaisée avec ses racines chrétiennes, elle était fidèle à sa Révolution qui l'arrimait à l'Europe et à l'Universel. Quand, aussi, elle était meurtrie par la collaboration de Vichy, le drame de l'Algérie et l'offensive de l'islamisme.

Aujourd'hui, pour réconcilier la France, rien ne lui paraît plus urgent que maîtriser l'immigration pour rétablir l'intégration et combattre les racismes tout en réaffirmant la laïcité.

Extrait : Introduction

Qui aurait pu penser que, deux décennies après la chute de l'Union soviétique et la disparition de la logique de confrontation bipolaire qui conditionna le xxe siècle, des attentats islamistes contre des églises au Nigeria endeuilleraient les fêtes de Noël, et des massacres seraient commis en France ?

Qui aurait pu imaginer l'inquiétude planétaire de voir s'imposer un choc des civilisations que nulle explication experte n'a pu apaiser ? Ou encore qu'après le triomphe présumé définitif de la démocratie, l'évolution du printemps arabe imposerait une douloureuse circonspection à la mesure de l'enthousiasme initial qu'il avait suscité ? La féconde dialectique entre l'enracinement et l'universalité qui nous a déterminés pendant cinq millénaires est- elle condamnée à être balayée par la vague migratoire et le tsunami de la globalisation ? Après le désenchantement du monde, connaîtrions-nous la désespérance de l 'humanité ? …

LES ORIGINES

Promulguée le 9 décembre 1905, la loi concernant la séparation des Églises et de l'État est l'aboutissement d'un long processus de laïcisation et de sécularisation engagé depuis la Révolution française. Elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et met en place un nouveau régime des cultes.

La loi de 1905 proclame en premier lieu la liberté de conscience : **"La République assure la liberté de conscience"**. Elle a pour corollaire la **liberté religieuse**, la liberté d'exercice du culte et la non-discrimination.

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.

(Publiée au Journal officiel du 11 décembre 1905)

TITRE PREMIER
Principes.

ART. 4- Dans le délai d'un an, à partir de la promulgation de la présente loi, les biens mobiliers et immobiliers des menses, fabriques, conseils presbytéraux, consistoires et autres établissements publics du culte seront, avec toutes les charges et obligations qui les grèvent et avec leur affectation spéciale, transférés par les représentants légaux de ces établissements aux associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, se seront légalement formées, suivant les prescriptions de l'article 19, pour l'exercice de ce culte dans les anciennes circonscriptions desdits établissements.

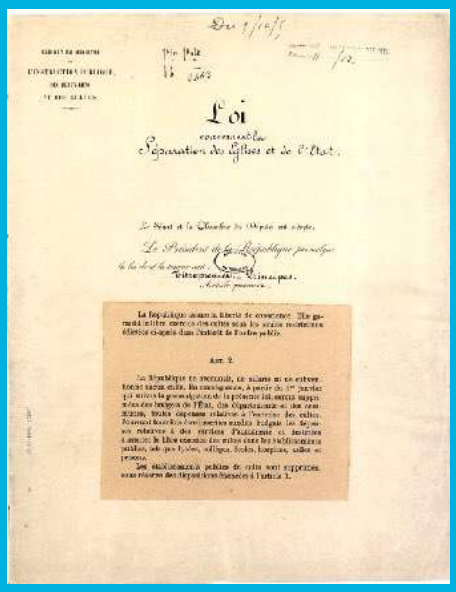

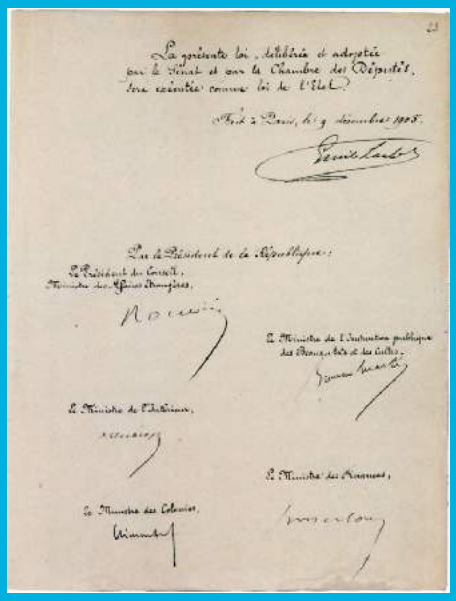

La loi de 1905 : textes



Une histoire de la laïcité



Laïcité, un terme au sort contradictoire. Longtemps contestée mais devenue principe constitutionnel consensuel, elle reste méconnue, mal comprise et objet de toutes les manipulations.
D'où la nécessité de retracer l'histoire de cette valeur héritée de la Révolution française.

Épisode 1 : Alain Seksig : "Lorsque j'ai débuté comme instituteur en 1973 à Belleville, la question de la laïcité ne se posait pas »
Épisode 2 : Loi de juillet 1901 : les congrégations religieuses dans la tourmente laïque, émancipatrice et protectrice des droits de l'homme.
Épisode 3 : Sur les traces de la laïcité et de sa défense
Épisode 4 : La laïcité à la lumière du débat historiographique.



https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/une-histoire-de-la-laicite



Guy COQ

Guy Coq, né en 1936, est agrégé de philosophie, membre de la rédaction de la revue Esprit et cofondateur de la Fondation du 2 mars. C'est l'un des spécialistes français de la philosophie de l'éducation.

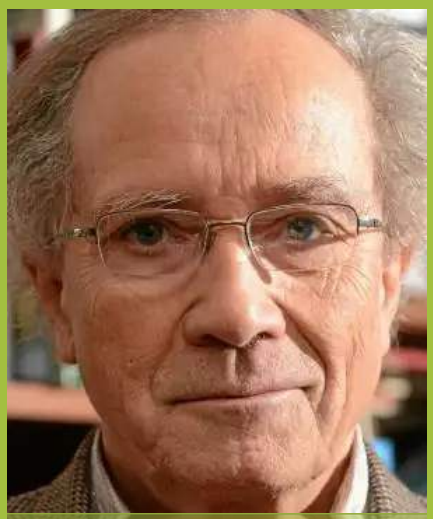

Laïcité et République

Guy COQ

RESUME

Laïcité et république forment aujourd'hui un couple incertain. C'est pourquoi la question essentielle de cet ouvrage porte sur les conditions d'un contrat restauré entre la laïcité et l'idée républicaine. L'histoire de la laïcité, ses principes et ses débats fondateurs depuis 1789, la double crise autour de l'école en 1984 et 1994 sont rappelés ici afin de dresser l'inventaire d'un conflit franco-français souvent passionné. Sauf à rendre encore plus fragile l'espace social, l'éducation laïque ne saurait se détacher d'une éducation du citoyen, d'une culture républicaine faite de mémoire et de valeurs. Ce qui marque précisément l'importance de l'éducation scolaire comme l'une des conditions du lien nécessaire entre laïcité et république. Rien ne serait plus dangereux que la construction d'une religion civile qui ouvrirait la porte à une régression vers la confusion du théologique et du politique. Guy Coq, à cet égard, critique sans ambiguïté les palinodies juridiques et politiques qui entravent l'application des principes laïques. La laïcité est tolérance, mais toute religiosité n'est pas compatible avec la démocratie. Comment amener les religions à s'inscrire dans la culture démocratique et républicaine ? Tel est l'enjeu crucial pour l'avenir de la laïcité. Il y va des liens que laïcité et république ont tissés à travers une histoire mouvementée, et aussi de la cohésion de la nation, car il n'y a pas de république sans sujet historique.

Extrait

Commentaire de la pensée parMr Bernard Ernst

Revue française de pédagogie

Guy Coq donne ici un récit clair et complet des péripéties qui scandent l'histoire récente de la laïcité dans les trente dernières années. Synthèse précieuse tant les enjeux sont devenus embrouillés ; c'est qu'à l'affrontement hérité de la IIIe république, école laïque-école confessionnelle, s'est superposé un clivage d'une autre nature: école publique pour le tout-venant, école privée pour les plus aisés ; logique publique contre logique libérale.

L'enracinement dans une histoire mouvementée permet de dépasser l'impression de tranquille évidence logique du concept de laïcité, tel qu'il peut être défini de façon trop idéalement abstraite. Le partage privé-public, croyance-connaissance, engagement-neutralité n'est pas si simple, il y a à tout moment un travail de jugement et de compromis nécessaire à la renégociation du « pacte laïque ».

LAICITE, UN PRINCIPE

A PARAITRE - JANVIER 2022

ERIC ANCEAU

La laïcité ne se résume pas à la loi française de Séparation des Églises et de l'État de 1905, par ailleurs mal connue et souvent instrumentalisée. Trouver une juste place pour les religions dans la société préoccupe l'autorité politique depuis l'Antiquité. Éric Anceau revient ici aux sources de ce questionnement en France, mais aussi dans le monde. Il décrit le rôle de la construction de l'État en confrontation parfois avec les pouvoirs religieux dont la papauté, l'influence des guerres de religion, l'intense réflexion des Lumières et de la Révolution. Il examine l'élaboration et le contenu des lois laïques des débuts de la Troisième République, en particulier de la loi de 1905, l'apaisement relatif qui s'en est suivi, les nouveaux questionnements posés par l'islam depuis trente ans. Les exceptions à la généralité française ici expliquées, à commencer par le régime de l'Alsace-Moselle, de même que le panorama international qu'il propose font de cet ouvrage la première synthèse mondiale sur le principe de laïcité à travers les siècles.

Extraits

INTRODUCTION

Ce livre est né de la conjonction d'un questionnement majeur, d'un sentiment d'urgence et d'un agacement certain. Historien de la France et de l'Europe contemporaines, le chercheur que je suis a déjà été amené à aborder la laïcité à plusieurs reprises et sous différents angles, tant elle est centrale pour l'État, pour la République, pour la nation, pour la société et pour les rapports de pouvoir qui constituent le fond de mes recherches, mais je ne l'avais encore jamais traité à fond.

Or, de sujet froid et consensuel qu'elle semblait être devenue, la laïcité a changé de statut depuis trois décennies, et plus encore depuis une dizaine d'années. Elle fait l'actualité, sature même à certains moments le débat public national et international, et provoque des controverses incessantes, répétitives, enflammées, mais aussi lassantes. En effet, au-delà de son instrumentalisation par les uns et par les autres, elle donne le sentiment que, la plupart du temps, ni les responsables politiques, ni les médias, ni même la littérature savante ne l'abordent comme elle devrait l'être.

Une question d'une brûlante actualité

Un véritable combat se livre aujourd'hui autour de la laïcité française qui a pour clé de voûte la loi de Séparation des Églises et de l'État de décembre 1905, même si, comme nous le verrons en détail, elle est loin de se réduire à cette dernière, contrairement à ce que prétendent certains, par parti pris idéologique, par arrière-pensée politique ou par ignorance. Ce pilier de la République française et de l'organisation de la Cité ne s'est pas édifié sans crise majeure et sans douleur. Il a pu sembler solide et consensuel. Il ne l'est plus.

Eric ANCEAU



Éric Anceau, né le 9 décembre 1966 à Paris, est un historien français. Il est maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'université Sorbonne Université, où il enseigne l'histoire du XIXe siècle et l'histoire des pouvoirs, de l'action publique et des sociétés en France et en Europe à l'époque ...

